

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

Séance
extraordinaire
du 21 décembre 2016

Séance extraordinaire du Conseil de la ville de Disraeli, tenue aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le mercredi 21 décembre 2016 à 19h30, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Tous les membres du conseil ont reçu un avis de convocation. Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour 2017, 2018 et 2019.
4. Autorisation du conseil municipal pour la publication d'un document explicatif cumulant le budget 2017.

INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRÉS.

Rapport verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

1. Adoption de l'ordre du jour et ouverture de l'assemblée

12-2016-386

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017.

Monsieur le maire, Jacques Lessard et les membres du conseil font la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2017 aux citoyens présents à l'assemblée.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des revenus et dépenses au fonds d'administration pour l'année 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et dépenses pour la prochaine année s'élèvent à 3 774 002 \$;

REVENUS	ANNÉE 2016	ANNÉE 2017
Taxes foncières	2 468 490 \$	2 669 265 \$
Paiement tenant lieu de taxes	221 500 \$	233 745 \$
Autres revenus de sources locales	555 049 \$	584 621 \$
Transferts	384 063 \$	286 371 \$
TOTAL DES REVENUS	3 629 102 \$	3 774 002 \$

DÉPENSES	ANNÉE 2016	ANNÉE 2017
Administration	606 855 \$	636 564 \$
Sécurité publique	276 317 \$	308 298 \$
Transport	647 310 \$	606 950 \$
Hygiène du milieu	678 641 \$	848 748 \$
Sécurité et bien-être	19 815 \$	39 008 \$
Ameublement, urbanisme et développement	249 686 \$	227 701 \$
Loisirs et culture	730 977 \$	797 699 \$
Frais de financement	178 425 \$	170 942 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 388 026 \$	3 635 910 \$
Service de la dette	523 869 \$	483 358 \$
Sous total	3 911 895 \$	4 119 268 \$
Activité d'investissement	0 \$	0 \$
Surplus affecté	(282 793 \$)	(345 266 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	3 629 102 \$	3 774 002 \$

12-2016-387

**EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,**

QUE le conseil adopte les prévisions budgétaires du fonds d'administration pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des dépenses en immobilisation prévues pour les années 2017, 2018 et 2019 et que lesdites dépenses sont de l'ordre de :

ANNÉE 2017 : 1 703 500 \$

ANNÉE 2018 : 1 035 000 \$

ANNÉE 2019 : 2 002 000 \$

12-2016-388

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le conseil adopte les dépenses en immobilisations anticipées pour les années 2017, 2018 et 2019, telles que présentées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4. **Autorisation du conseil municipal pour la publication d'un document explicatif cumulant le budget 2017.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'informer l'ensemble des citoyens de la ville de Disraeli des principales composantes du budget de l'année 2017;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474.3 de la loi sur les cités et ville, la Ville doit distribuer gratuitement un document explicatif à la population ou faire paraître les informations relatives audit budget dans un journal local;

12-2016-389

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ M. ALAIN BROCHU**

QUE le conseil autorise le directeur général à préparer un document explicatif du budget 2017 et à le distribuer à l'ensemble des foyers de la Ville.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions

Clôture de l'assemblée spéciale

12-2016-390

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,**

De clore cette séance spéciale à 20h05.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

M. Jacques Lessard
Maire

M. Patrice Bissonnette
Dir. Gén. / Sec.-trés.
